

57^{ème} congrès de l'Union Départementale des Syndicats CGT d'Indre-et-Loire

Introduction – Cyril Bodier

Cher(e)s Camarades,

Bienvenue à toutes et tous pour le 57^{ème} congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT d'Indre-et-Loire. Bienvenue aux congressistes, aux participants et bienvenue à Philippe Martinez, notre secrétaire général, qui devra nous quitter pour rejoindre l'action des cheminots pour la défense de nos lignes ferroviaires et du service public à 11h20 à Joué les Tours, et bienvenue à Pascal Fournet, membre de la Commission Exécutive Confédérale. Nous accueillons également Sébastien Martineau, pour le Comité Régional CGT Centre Val de Loire.

Nous sommes réunis pendant 3 jours afin de débattre et prendre des décisions pour une CGT plus efficace. Nous avons donné comme thème à ce congrès : des syndicats CGT plus nombreux et plus forts pour transformer nos territoires.

La crise sanitaire que nous traversons nous a conduit à reporter notre congrès à 2 reprises. Notre démocratie syndicale a donc été mise à l'épreuve, mais nous ne pouvions pas à nouveau repousser l'échéance, vu les incertitudes majeures sur la trajectoire de la pandémie. Il est à noter, néanmoins, que notre congrès se déroule dans des conditions dégradées au vu du caractère exceptionnel lié à la COVID. C'est pourquoi nous avons réduit nos journées de travaux au matin, ne pouvant pas tenir les repas du midi. J'ajoute que les présidents de séances se réservent le droit de limiter le temps de parole, si des camarades étaient trop longs dans leurs échanges, pour que tous ceux qui le souhaitent, puissent pouvoir intervenir et être en capacité de pouvoir traiter tous les sujets dans le temps imparti des séances.

Malgré ce contexte particulier, depuis le 1^{er} confinement, nous avons maintenu le lien entre nous, dans les entreprises, dans nos syndicats et avec nos syndiqués via les visio, les conférences téléphonées etc...

Par tous ces biais, nous avons pu organiser la lutte pour la sécurité des travailleurs, contre les mesures restrictives que le patronat a cherché à imposer et contre les menaces qui pèsent sur l'emploi.

Sur le plan interprofessionnel, 12 manifestations ont été organisées pendant cette période, entre-autre en faveur de l'emploi, de la défense des services publics et des libertés fondamentales.

Nous avons dû aussi, dans ce contexte si particulier, changer de secrétaire général en cours de mandat, puisque Stéphane Deplobin avait l'intention d'entamer une nouvelle vie professionnelle et, qu'à ce titre, il devait réaliser une formation professionnelle pour son nouveau métier de boulanger bio.

Depuis plusieurs semaines, l'État israélien utilise le mois du ramadan pour accentuer son oppression du peuple palestinien.

Jérusalem est l'épicentre de véritables ratonnades orchestrées par l'armée israélienne, les colons, les bandes fascistes et racistes des suprématises israéliens criant « mort aux Arabes » dans les rues de la ville.

C'est dans ce climat que des dizaines d'habitants palestiniens du quartier de Sheikh Jarrah sont menacés d'une expulsion imminente de leurs maisons.

La communauté internationale ferme les yeux, ou bien renvoie dos à dos les belligérants : on demande aux victimes palestiniennes de s'excuser des exactions de leurs bourreaux israéliens.

Pourtant, ce sont les Palestiniens qui sont victimes des violations quotidiennes des droits humains, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité !

Ces évènements aggravent une situation dans une région où les heurts sont quasi quotidiens, avec une armée israélienne qui fait ingérence sur la politique et qui réprime en Cisjordanie.

Plus de 30 ans d'un régime d'extrême droite mènent directement à la violence, dont sont l'objet les palestiniens et palestiniennes. Le gouvernement israélien blesse, mutile, tue, en toute impunité, depuis des décennies.

L'UD CGT d'Indre et Loire réaffirme son soutien plein et entier au peuple palestinien opprimé et victime d'un apartheid dont l'État français ne fait aucun cas.

La crise sanitaire, économique, sociale, écologique et démocratique que nous traversons actuellement illustre avec force la faillite du capitalisme. Face à ses effets dévastateurs, la responsabilité du syndicalisme est de proposer des alternatives à ce système qui détruit les solidarités, étend le marché à tous les

aspects de la vie sociale, distribue la misère pour le plus grand nombre, concentre les richesses entre quelques mains et ruine la nature.

Timidement, face aux catastrophes qui s'accumulent, certains commencent à parler, en Europe et dans le monde, de la nécessité de changer de cours, de « bifurquer ». On entend ainsi le FMI dire qu'il faut taxer les plus riches. Il était temps qu'il se réveille, après avoir préconisé le contraire pendant des décennies ! Le président des USA veut même doubler le taux d'impôt des plus fortunés de 20 à 40%, en visant selon lui, à récompenser le travail et pas seulement la richesse. Le passage du salaire minimum de 7,5\$ à 15\$ serait une belle victoire concrète pour des millions de travailleurs américains. En Europe, des voix s'élèvent, de plus en plus nombreuses, pour rejoindre celles et ceux qui, depuis des années, disent qu'il faut renégocier les traités, assouplir les règles budgétaires, mettre fin au dogme libéral qui fixe l'austérité comme un horizon indépassable.

Le gouvernement français continue à dérouler sa feuille de route austéritaire, en poursuivant, en même temps ses réformes libérales sur l'assurance chômage par exemple et ses lois sécuritaires entamant un peu plus, à chaque nouvelle promulgation, les libertés individuelles et collectives ainsi que notre capacité à faire société ensemble. Il préfère aujourd'hui dresser les communautés les unes contre les autres, en surfant sur l'islamophobie et la peur des migrants.

La CGT est particulièrement attentive, avec bien d'autres organisations syndicales en Europe, à toutes les mesures qui s'inscrivent dans une logique de plan de rupture, que ce soit des mesures redistributives pour aider les plus démunis, des plans de lutte contre la pauvreté, des nouvelles mesures fiscales mettant à contribution les plus riches, des mesures de soutien aux travailleurs les plus précaires ou les plus fragiles, des mesures de soutien au secteur public, notamment les investissements dans la santé, la recherche et l'éducation, des mesures pour protéger l'emploi, ainsi que pour le respect ou le renforcement des règles de consultation et de négociation collective, des mesures relevant de politiques industrielles publiques réelles comme la relocalisation de production par exemple, la conditionnalité des aides aux entreprises industrielles, et enfin des mesures relevant de la transition juste permettant d'avancer simultanément sur les fronts de la justice sociale et de la justice environnementale.

Le CAC 40 bat des records de valorisation boursière et va une nouvelle fois verser des dividendes massifs. C'est plus de 55Mds d'€ en 2020 pour les actionnaires, soit une hausse de 22%, en profitant toujours d'un soutien inconditionnel de l'Etat, puisqu'entre mars et décembre 2020, la France a versé aux entreprises plus de 155Mds d'€ supplémentaires sous prétexte de lutter contre la Covid-19, ce qui

place notre pays au 1er rang en Europe. Nous pouvons aussi souligner que ces multinationales ont une lourde responsabilité dans la crise climatique.

En effet, leurs activités conduisent tout droit le monde vers un réchauffement climatique de 3,5° C d'ici 2100, loin de l'ambition de l'accord de Paris de la limiter à 2° C.

On ne peut pas imaginer une relance sans parler, par ailleurs, de salaires en Europe. La mobilisation et l'unité du mouvement syndical européen sont essentielles pour obtenir un mode de calcul du salaire minimum et un environnement de mise en œuvre de la future directive à la hauteur des enjeux et des besoins. L'enjeu est de taille : faire en sorte que cesse la mise en concurrence des travailleurs entre eux, à l'intérieur même de l'Union Européenne, sur la variable salariale. Pour la CGT, l'unité est nécessaire et doit aussi pouvoir s'appuyer sur un rapport de force et une mobilisation, pour peser efficacement sur les décideurs européens.

Cette crise aux multiples facettes doit être l'occasion de changer radicalement les règles du jeu, de dire « plus jamais ça », de poser les fondements de solidarités nouvelles et renforcées, y compris au plan européen. C'est le sens que nous avons donné aux mobilisations de ce premier mai 2021, qui a pris un caractère exceptionnel.

En France, le gouvernement engage un déconfinement progressif du 3 mai au 30 juin, avec la réouverture des écoles et des lieux jusqu'à présent fermés, considérant que la situation sanitaire du pays est en voie d'amélioration. Cette assurance contraste avec des chiffres toujours aussi inquiétants pour la population et pour le personnel médical. Effectivement, le taux d'incidence amorce à peine une baisse, d'ailleurs, dans la plupart des départements d'Ile-de-France, celui-ci reste à un niveau très élevé. Quant au niveau de positivité, il n'y a aucune baisse depuis plusieurs mois.

Les hôpitaux sont dans le rouge avec un niveau d'hospitalisation quotidien aux alentours de 2 000 personnes.

Le personnel médical, toujours en nombre insuffisant, est épuisé. De la même manière, les entrées en réanimation demeurent élevées et on descend péniblement à moins de 6 000 personnes sur le territoire. Le nombre moyen de décès par jour passe difficilement en dessous de 240 victimes depuis des semaines.

Le gouvernement s'en remet donc à la vaccination, mais là encore, elle peine à prendre un rythme de croisière plus soutenue en comparaison à ce que peuvent

faire les USA ou le Royaume-Uni, pour ne citer que ces cas. Soulignons encore une fois que 3 des multinationales pharmaceutiques dans le monde ont dilapidé plus de 70 Mds d'€ pour leurs actionnaires depuis le début de la crise Covid. Nous devons continuer à militer, afin que la Commission européenne prenne des mesures pour faire des vaccins et des traitements anti-pandémiques un bien public mondial, librement accessible à tous. Les situations dramatiques qui se jouent en Inde, au Brésil ou encore en Afrique du Sud montrent qu'il y a urgence vitale pour des millions de personnes et que la solidarité doit prendre le pas sur les profits.

Pendant cette longue année, les inégalités sociales ont explosé, la jeunesse est frappée de plein fouet et réduite à dépendre de colis alimentaires pour survivre. Les inégalités sociales touchent tous les salariés ou les victimes du chômage partiel avec des pertes de salaire très importantes.

Depuis notre dernier congrès en 2016, nous sommes passés de 51 080 chômeurs à 53 830 en 2021 pour les catégories A, B et C, alors que dans le même temps, le taux de chômage est passé de 9% à 6,9%. Cherchez l'erreur !

Bien que la population ait augmenté en Indre & Loire, cela n'explique pas tout.

D'après les éléments en notre possession, à travers l'accueil des salariés et l'activité des conseillers du salarié, nous constatons une explosion des cas de rupture conventionnelle dans la période actuelle.

Cette situation n'arrête ni le gouvernement, ni le patronat dans ses entreprises de réformes régressives à l'instar de la réforme de l'assurance chômage que nous combattons. Cela n'arrête pas non plus les licenciements, menaces et chantages à l'emploi ou la dégradation des droits des travailleurs par les entreprises qui se saisissent, comme d'une aubaine, de cette crise sanitaire pour liquider des pans entiers de notre industrie ou poursuivant sa politique à l'encontre des services publics.

Dans le même temps, on nous parle du télétravail comme une avancée dans la qualité de vie au travail. Permettez-moi d'être dubitatif sur ce sujet. Il ne s'agit pas ici de nier ou de s'opposer à cette forme de travail, mais plutôt d'avertir sur la déshumanisation du travail que le capital organise.

La CGT ne doit pas passer à côté de tout ce qui change et bouge, y compris sur la forme de travail « autoentrepreneur ».

La CGT doit aussi faire entendre ses revendications face à l'évolution technologique. Cela passe par la réduction du temps de travail à 32h et le nouveau statut du travail salarié.

Cela passe aussi par reprendre de la valeur ajoutée sur le capital, car celui-ci avance plus vite avec ces nouvelles technologies. Il faut augmenter les salaires à commencer par le SMIC, reconnaître les qualifications et augmenter les minimas sociaux.

Ce cumul des inégalités montre une fois de plus, l'urgence d'une autre politique de l'emploi conditionnant le soutien de l'Etat à la sauvegarde des emplois, l'urgence d'annuler la réforme de l'assurance chômage que le gouvernement tente de faire passer en force, malgré le refus unanime des organisations syndicales, de voir diminuer les allocations à plus de 1,15 million de nouveaux inscrits et d'une toute autre politique d'investissement dans la santé en générale. A ce propos, n'hésitons pas à marteler que ce projet de réforme prévoit de baisser concrètement les allocations et que cela pourrait entraîner un déclassement violent pour des centaines de milliers de foyers. Un nouveau recours en Conseil d'État contre le projet de décret du 31 mars a été déposé par la CGT ainsi que par plusieurs autres organisations syndicales, toutes opposées à cette réforme.

C'est dans ce contexte extrêmement inquiétant, qu'une vingtaine de Généraux à la retraite, membres de la mouvance d'extrême droite, a publié une tribune immonde dans un journal d'extrême droite, il y a quelques semaines, mettant clairement en danger les équilibres, déjà fortement fragilisés de notre démocratie.

Tout ceci est tristement et cyniquement classique. Une bourgeoisie dominante qui, à une autre époque, déclarait « plutôt Hitler que le Front Populaire », ou quand l'histoire se répète...

Dans sa course effrénée au pouvoir et à la domination, la classe dirigeante a toujours su collaborer avec le fascisme, c'est en somme une continuité logique et meurtrière d'un capitalisme outrancier dont la marque et le logiciel restent les mêmes.

Ne nous y trompons pas, il s'agit bien là d'un combat de classe, d'un choix de société.

Sur le fond, les propositions du parti d'extrême droite s'inspirent d'une logique profondément patronale. Le RN ne fait pas de proposition concrète pour le

financement de la plupart de ses mesures adressées aux salariés. Par conséquent, son positionnement relève plutôt de la posture. En revanche, il prend des engagements fermes à l'égard des propriétaires des entreprises et des plus fortunés. Sur le fond, le RN demeure un parti pro-capitaliste, anti-immigré, xénophobe et ségrégationniste : nulle part le système d'exploitation capitaliste n'est mis en cause. Au contraire, plusieurs « engagements » confirment l'attachement du parti d'extrême droite à ce système.

Dans les mairies RN et apparentées, les militants syndicaux sont mis sous surveillance et sanctionnés. Elles refusent par ailleurs de prêter des salles à des comités d'entreprise pour des arbres de Noël ou font payer les salles pour les réunions syndicales.

J'en appelle à l'extrême vigilance devant la montée des thèses qui ferait de l'étranger, le responsable de tous nos maux, pour masquer les responsabilités évidentes des fous dangereux qui nous dirigent et nous gouvernent.

D'Ibrahim Ali et Brahim Bouarram en 1995 à Clément Méric en 2013, il ne faut jamais oublier que l'extrême droite tue !

En France, un réfugié qui demande l'asile, touche, lorsque son dossier est déposé, la somme de 202€ par mois s'il est hébergé dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile et 303 euros s'il n'est pas hébergé. Rappelons que le Revenu de solidarité active (RSA) est de 514 euros pour une personne seule et que le seuil de pauvreté se situe à un peu plus de mille euros... Avant d'avoir pu déposer sa demande d'asile, un réfugié n'a droit à rien. Et cela prend souvent des mois.

Je n'entrerai pas dans une hiérarchisation des pauvretés. Cependant, les réfugiés ne sont pas les mieux servis : pendant que leur dossier est étudié, ils n'ont pas le droit de travailler... Et l'attente est très longue alors que l'instruction de ces dossiers devrait avoir lieu en moins de six mois, elle peut durer un à deux ans.

Nous affirmons notre soutien à celles et ceux qui aident les réfugiés. Nous exigeons l'abandon du délit de solidarité qui permet de poursuivre et condamner des citoyens faisant simplement preuve d'humanité ! Les réfugiés veulent la paix, et cherchent à vivre en paix. Nous devons réussir l'accueil de celles et ceux qui fuient la guerre et la mort dans leurs pays... À la CGT, nous savons que les peuples ne sont pas responsables des guerres ; c'est pour cela que nous sommes solidaires des réfugiés !

À la CGT, il n'y a pas de préférence nationale ! Nous voulons contribuer « à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des femmes et des hommes ».

Ne nous habituons pas à cette musique insidieuse qui se joue sur les gammes de la haine et du rejet de l'autre, parce qu'à force, c'est au bruit des bottes qu'elle fera place.

Revenons un moment sur les différentes réformes de ces trois dernières années.

En 2017, Emmanuel Macron a été élu Président de la République et avec lui tout le libéralisme qui va avec, rien de plus logique avec un banquier à l'Élysée.

Le bilan social et économique de ces trois années est négatif, si ce n'est catastrophique pour une majorité de salariés. Une nouvelle réforme du code du travail a vu le jour, rajoutant une vague de dérèglementation à celle déjà engagée par la loi travail (El Komeri) et autres lois Rebsamen, Touraine... En toute démocratie, par ordonnance !

La CGT n'est pas restée les bras croisés et a proposé l'action aux syndiqués et aux salariés ; force est de constater que les salariés n'ont pas mesuré l'ampleur des attaques sur leurs droits.

Les syndicats ont eu aussi du mal à faire passer l'idée que la réduction des droits syndicaux était une offensive sur leurs droits en général.

Dans le même temps, les cadeaux aux plus riches allaient bon train avec la suppression de l'ISF, la baisse des cotisations de la Sécurité sociale, l'augmentation de la CSG et la baisse de l'impôt sur les sociétés.

Dans une logique d'un président ni gauche mais de droite, les services publics ont subi de multiples attaques avec la baisse des moyens, des suppressions de postes, ou encore le gel du point d'indice pour les fonctionnaires et une attaque en règle contre les statuts.

Toujours dans cette même logique, un tournant sécuritaire s'est opéré, état d'urgence transcrit dans la loi, loi réprimant les lanceurs d'alerte.

Autre conflit, celui des cheminots qui se sont battus pendant plusieurs mois pour stopper l'éclatement de l'entreprise publique en société anonyme, ouvrant la voix

des privatisations, car, malgré cette lutte inédite et exemplaire, les cheminots sont restés seuls à lutter dans leur coin, mis à part des soutiens qui ont été insuffisants pour gagner.

Cette période a vu naître le mouvement des gilets jaunes, parti d'une frange de la population éloignée du syndicalisme, mais néanmoins porteur de revendications sur le pouvoir d'achat et les questions démocratiques.

La CGT, dans ce contexte, n'a pas fait face à la même situation partout sur le territoire, dans sa globalité, elle n'a pas tenté de récupérer un mouvement social qui s'est développé en dehors de son champ d'intervention.

La CGT a toujours considéré que la lutte pour le changement de société doit s'exercer dans les entreprises, là où les richesses sont créées. Pour autant, sur le terrain, la CGT a tenté des choses et a invité ses syndicats à porter plus fort les revendications dans les entreprises. Nous pouvons dire que les échanges avec certains « gilets jaunes » ont été difficiles.

Les syndicats, et notamment ceux du secteur privé, ont été beaucoup occupés en 2018 et 2019 à la mise en place des CSE.

Le mouvement social qui portait contre le projet de retraite à points par le gouvernement donne confiance et démontre une nouvelle fois dans l'histoire sociale de ce pays, les capacités de la CGT, avec les salariés, de créer un rapport de forces.

Dans la période et à la date du 12 mai depuis le 1^{er} confinement, nous en sommes à plus de 12 actions départementales et unitaires sans compter les actions locales, sectorielles et les actions de distributions.

Nous pouvons être fiers collectivement de nos actions, elles doivent nous aider à emmener encore plus de monde dans l'action. Nos victoires dépendront de la possibilité pour les salariés d'avoir accès à l'information de la CGT, de rencontrer des militants qui échangent avec eux.

Cette année, certains syndicats dans le monde ont enfin pu appeler à des rassemblements ou manifestations de rues à l'occasion de la journée internationale des travailleurs. C'est le cas en Europe de manière globale, en Afrique, par endroit en Asie et Amérique du Sud mais naturellement pas de manière identique.

D'autres, ont dû se contenter, en quelques sortes, de petits rassemblements ou initiatives en ligne, compte tenu de la situation sanitaire du pays, comme aux

Philippines ou encore au Japon, puisque ces derniers se situent au milieu de la 4^{ème} vague d'infection.

En Nouvelle Zélande, les syndicats ont saisi le 1er mai pour appeler les travailleurs à soutenir le vaste mouvement de lutte pour la démocratie au Myanmar, engagé depuis début février contre le putsch des militaires.

Le 1er mai a été l'occasion de rappeler avec forces les revendications sociales, telles que des emplois stables pour sortir des millions de familles du travail informel, des augmentations de salaires pour vivre dignement, pour être à l'abri du besoin, pour être protégé des aléas de la vie et donc, pour cela, la nécessité d'arracher une autre répartition des richesses.

Bien entendu, les revendications contre les privations des droits collectifs et individuels étaient au cœur de la journée internationale, ainsi que celles liées à la paix et à l'arrêt des conflits armés dans le monde.

Le 1er mai, à Tours, a été marqué par une belle participation des salariés, privés d'emploi, retraités à l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires. 2000 personnes ont donc défilé, pour porter avec détermination leurs revendications pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés, la paix dans le monde et la préservation de la planète.

Il y a eu des faits d'une extrême gravité. Des cortèges CGT ont fait l'objet d'attaques violentes par des groupes d'individus avec des slogans d'extrême droite, que ce soit à Paris, Nantes ou à Lyon. Insultes homophobes, sexistes, racistes, ont précédé des actes de vandalisme de véhicules des organisations, et, bien plus grave, la haine s'est exprimée par un déchainement de coups et de jets de projectiles. Notre organisation était particulièrement ciblée. Le monde du travail ne reculera pas plus devant ce type d'agressions que face aux politiques libérales menées par le gouvernement actuel, dont les lois veulent nous priver de notre liberté. Au-delà, il nous faut tirer les leçons et renforcer considérablement l'organisation des manifestations et de notre service d'ordre.

Le CCN en janvier a donné la feuille de route en décidant de faire de l'emploi la priorité. Une priorité relayée par un 4 pages contact de masse.

Pour les perspectives revendicatives et de mobilisations, il ne faut pas laisser retomber le soufflet. Il s'agit donc de continuer à prendre des initiatives et aider très concrètement celles et ceux qui sont en lutte.

Il ne s'agit pas de faire à leur place ou à côté, mais de prendre les dispositions pour faire avec eux.

Le samedi 29 mai à 14h30, aura lieu un rassemblement place de la commune de Paris à St Pierre des Corps, pour le 150^{ème} anniversaire de la commune de Paris.

Du 31 mai au 1 juin se tiendra une journée d'étude : économie, dans cette même salle.

Dans la fonction publique, de manière unitaire, les fédérations prévoient une semaine de temps fort, du 7 au 11 juin, notamment sur le niveau du point d'indice et surtout du fait qu'il soit gelé depuis des années.

Le 15 juin, la fédération de la Santé et de l'Action Sociale envisage des initiatives revendicatives au sujet de la revalorisation salariale et des insuffisances du Ségur.

Le 22 juin, avec la FNME, des mobilisations convergentes devrait aboutir entre l'industrie, l'énergie, les services publics et plus largement autour des enjeux de l'énergie.

Un dernier point, la CGT a acté depuis longtemps la nécessité d'organiser une grande initiative contre le racisme. Le contexte actuel et ce que nous avons vécu ces derniers jours à travers la tribune des généraux putschistes et les attaques racistes contre la CGT le 1er mai, conduisent la CGT à accélérer l'organisation d'une telle mobilisation et à proposer l'organisation d'une manifestation en territoire contre les idées d'extrême droite et le racisme.

La CGT est en train de construire très largement cette mobilisation, avec les organisations syndicales, les associations de défense des droits humains et les partis politiques, en insistant sur les urgences et la misère sociales qui ne trouvent aucune réponse dans la politique actuelle et poussent au développement de thèses portées par le rassemblement national, faisant grossir dangereusement les intentions de vote et concourant à la division entre les travailleurs.

J'en arrive maintenant sur la partie d'analyse du rapport de force et faire le point de nos forces organisées, mais aussi regarder les forces en présence.

La CGT en Indre & Loire a mené plusieurs campagnes revendicatives, sur l'emploi et l'aménagement du territoire et a aussi soutenu les salariés, avec leur syndicat, les batailles contre les licenciements. (Sandwick, SES, IFRAC, AFPA...)

Nous rencontrons toujours des difficultés lorsque nous sommes face aux PSE. Nous avons du mal à construire des solutions alternatives aux licenciements et aux fermetures, beaucoup ont le sentiment, qu'au mieux, il faut aller chercher des indemnités supra-légales.

Cependant, la CGT a construit une campagne pour l'emploi avec des bureaux d'embauche devant les Pôle Emploi. Cela a permis de bien échanger avec les privés d'emploi. Il faudrait réfléchir à une meilleure coordination avec les syndicats pour les aider à revendiquer des embauches. L'Union Locale de Tours, poursuit les rendez-vous mensuels devant la CAF et Pôle Emploi pour aller à la rencontre des chômeurs.

C'est positif de voir l'activité de terrain de l'Union locale de Tours se développer, de même que les Unions Locales d'Amboise et de Joué les Tours.

Les efforts menés ces dernières années pour leur relance ont porté leurs fruits. Cependant, il faut poursuivre le travail d'aide pour redynamiser les autres Unions Locales, à savoir Saint Pierre Des Corps, Chinon, Loches et pour la création des 2 nouvelles que sont Langeais et celle du Val de l'Indre décidé lors de notre dernier comité général.

Pour une CGT efficace, il faut une présence au plus près des salarié(e)s et des bassins d'emploi. Nous proposons de poursuivre le travail engagé sur les Unions Locales.

Tous ces efforts sont portés sur trop peu de camarades, qui sont souvent en retraite. Les Unions Locales comptent trop peu d'actifs. Un mouvement social, comme celui que nous vivons actuellement, nous démontre une fois de plus qu'une CGT implantée sur tout le territoire, c'est aussi faire toucher du doigt les militants qui ne connaissent pas réellement l'activité interprofessionnelle.

Du point de vue syndicalisation, nous constatons que dans plusieurs endroits nous avons des résultats intéressants, dans d'autres, la difficulté pour syndiquer ou organiser les salariés est plus difficile.

Il convient que tout le monde s'y mette et que chaque syndicat regarde la possibilité de s'adresser aux salariés de la boîte d'à côté ou celle travaillant dans

les mêmes locaux ou la sous-traitance. Il faut que cette question soit au cœur de notre activité, dans les tournées de chantier, d'ateliers, de services, dans nos communications, pendant nos luttes.

Adhérer à la CGT ou créer un syndicat CGT sur son lieu de travail est synonyme de prendre sa place dans une organisation qui rassemble les salariés à partir de leurs revendications, qui fait de la démocratie ouvrière sa ligne de conduite, qui forme ses adhérents, ses élus et ses mandatés.

Les organisations syndicales ont toujours défendu tous les salariés sans tenir compte de leur couleur, de leur religion ou de leur nationalité, et ont fait front commun pour dire que nos valeurs de solidarité sont à l'opposé des idées d'exclusion.

C'est ce que porte l'article 1er des statuts de la CGT qui « est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses »

Pour cela, il faut travailler plus collectivement et démocratiquement dans les syndicats.

Que ce soit en termes de structuration, de renforcement et de déploiement ou sur un point de vue revendicatif, les assemblées générales font cruellement défaut dans la vie des syndicats.

L'activité de l'Union Départementale a reposé sur trop peu de personnes, par rapport aux ambitions revendicatives que nous avons, mais aussi pour faire face aux attaques et aider les syndicats.

Aussi, nous devons faire mieux vivre nos collectifs de travail de l'UD. Certains ont bien fonctionné, d'autres moins, et cela dépend souvent de la participation des syndicats. Mais nous devons aussi en créer des nouveaux comme celui de l'industrie, du collectif jeunes et des privés d'emplois pour ne citer que ceux qui sont les plus évidents.

Notre activité syndicale est trop souvent coupée de l'activité régionale, qui est de plus en plus importante au regard de la réforme territoriale. Il faut absolument intégrer cette dimension dans l'activité des syndicats. Des leviers sont possibles pour interpeller les politiques au niveau régional, je pense notamment au CESER.

Mais aussi avoir un travail plus serré avec les mandatés de la CGT dans les instances régionales.

La CGT doit donc s'inscrire dans une démarche de propositions démocratiques, voire constitutionnelles, qui change profondément la situation, tout en gardant ses prérogatives d'organisation syndicale.

« La CGT est indépendante mais pas neutre » disait Georges Séguy. Elle a le devoir, comme elle a déjà su le faire à travers le Conseil National de la Résistance, de donner des perspectives concrètes.

La nouvelle direction de l'UD élue aura à travailler sur cette question, afin d'apporter notre pierre à l'édifice confédéral.

J'insiste aussi, sur la nécessité de lire et de lire CGT, de ce point de vue la NVO est un outil indispensable.

J'en fait ici la promotion, les syndicats pourraient souscrire à l'offre de 144€/an qui comprend les 10 numéros papier de la NVO, l'accès web et aux archives, la VO impôts, les 11 numéros du RPDS, le volume sur le droit du travail, les dossiers juridiques et les modèles de lettres.

En lecture CGT, vous avez aussi le bulletin du militant. Nous vous invitons à développer sa diffusion dans les syndicats et les entreprises, afin de faire connaître les actions départementales de la CGT.

J'en finirai par une citation de Karl Marx : « les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes. Ils ont un monde à gagner. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Voici, chers(es) camarades, les éléments d'introduction pour ce congrès.

Vive le 57^{ème} Congrès, et vive la CGT !!!